Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 26 mars 2021

CM 2438/21

Dossier interinstitutionnel: 2020/0151(COD)

CODEC
EF
ECOFIN
SURE
CCG
COVID-19
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant:	pawel.zamojski@consilium.europa.eu codecision.adoption@consilium.europa.eu
Tél./Fax:	+32.2.281.42.71
Objet:	Projet de RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL modifiant le règlement (UE) 2017/2402 créant un cadre général pour la titrisation ainsi qu'un cadre spécifique pour les titrisations simples, transparentes et standardisées, afin de favoriser la reprise après la pandémie de COVID-19 Lancement d'une procédure écrite: – Adoption de l'acte législatif

Le Comité des représentants permanents (2e partie) ayant décidé le 24 mars 2021 de recourir à la procédure écrite, veuillez indiquer si vous êtes d'accord pour adopter le projet de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) 2017/2402 créant un cadre général pour la titrisation ainsi qu'un cadre spécifique pour les titrisations simples, transparentes et standardisées, afin de favoriser la reprise après la crise liée à la COVID-19, dont le texte figure dans le document PE-CONS 70/20.

Veuillez répondre par "OUI", par "NON" ou par "ABSTENTION".

Les éventuelles déclarations unilatérales doivent être faites en même temps qu'il est répondu à la question.

Les réponses doivent parvenir au secrétariat général du Conseil par courrier électronique à l'adresse codecision.adoption@consilium.europa.eu au plus tard le **mardi 30 mars 2021 à 10 heures (heure de Bruxelles)**.